



Exploration Midland inc.

États financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Exploration Midland inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Exploration Midland inc. et de sa filiale (collectivement, la « Société ») aux 30 septembre 2022 et 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 30 septembre 2022 et 2021;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, qui sont censées être mises à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Maxime Guilbault.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 8 décembre 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A128042

Exploration Midland inc.

États consolidés de la situation financière

Aux 30 septembre 2022 et 2021

(en dollars canadiens)

	Au 30 septembre	
	2022	2021
	\$	\$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	1 895 705	1 490 860
Placements (note 4)	4 504 000	5 940 390
Comptes débiteurs	59 928	50 128
Taxes de vente à recevoir	84 548	135 380
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir	194 878	1 320 091
Actions cotées	12 000	-
Frais payés d'avance	54 861	60 182
Total actifs courants	6 805 920	8 997 031
Actifs non courants		
Actions cotées	40 950	170 578
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 5)	69 746	99 638
Avances payées pour frais d'exploration	50 000	-
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 6)		
Propriétés d'exploration	2 927 591	3 182 934
Frais d'exploration et d'évaluation	29 321 874	27 465 015
	32 249 465	30 647 949
Total actifs non courants	32 410 161	30 918 165
Total de l'actif	39 216 081	39 915 196
Passifs		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	291 906	1 253 266
Avances reçues pour travaux d'exploration	434 135	209 993
Passif lié à la prime sur les actions accréditives	113 480	-
Obligations locatives – partie courante (note 7)	31 301	28 341
Total passifs courants	870 822	1 491 600
Passifs non courants		
Obligations locatives (note 7)	51 108	82 409
Total du passif	921 930	1 574 009
Capitaux propres		
Capital social	52 967 839	51 177 074
Surplus d'apport	6 431 575	6 231 927
Déficit	(21 105 263)	(19 067 814)
Total des capitaux propres	38 294 151	38 341 187
Total du passif et des capitaux propres	39 216 081	39 915 196

Événements postérieurs à la date du bilan (note 14)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration

(s) Jean-Pierre Janson

Jean-Pierre Janson

Administrateur

(s) Gino Roger

Gino Roger

Président, administrateur

Exploration Midland inc.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

(en dollars canadiens)

	Exercice 22	Exercice 21
	\$	\$
Produits		
Honoraires de gestion de projets	210 412	202 218
Charges opérationnelles		
Salaires (note 9)	773 865	734 745
Rémunération à base d'actions (note 9)	159 515	174 639
Frais de bureau	190 221	196 018
Frais réglementaires	46 991	50 145
Conférences et relations avec les investisseurs	285 318	131 190
Honoraires professionnels	304 373	408 506
Amortissement (note 5)	29 892	29 892
Exploration générale	2 419	-
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 3)	1 208 289	201 717
Charges opérationnelles	3 000 883	1 926 852
Autres produits (charges)		
Produits d'intérêts	80 524	98 837
Variation – juste valeur des actions cotées	(39 631)	7 765
Frais financiers	(6 862)	(8 942)
	34 031	97 660
Résultat net avant impôt sur les bénéfices	(2 756 440)	(1 626 974)
Recouvrement d'impôt différé (note 11)	856 355	603 174
Résultat net et global	(1 900 085)	(1 023 800)
Résultat de base et dilué par action (note 10)	(0,03)	(0,01)

Le résultat net et global est entièrement attribuable aux actionnaires d'Exploration Midland inc.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Exploration Midland inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

(en dollars canadiens)

	Nombre d'actions en circulation	Capital social	Bons de souscrip- tion	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} octobre 2020	70 354 043	49 399 289	749 556	5 267 584	(17 911 670)	37 504 759
Résultat net et global	-	-	-	-	(1 023 800)	(1 023 800)
Placement privé	96 209	96 209	-	-	-	96 209
Placement privé accréditif	1 827 800	2 284 750	-	-	-	2 284 750
Moins : la prime	-	(603 174)	-	-	-	(603 174)
	1 827 800	1 681 576	-	-	-	1 681 576
Bons de souscription expirés	-	-	(749 556)	749 556	-	-
Rémunération à base d'actions	-	-	-	214 787	-	214 787
Frais d'émission d'actions	-	-	-	-	(132 344)	(132 344)
Solde au 30 septembre 2021	72 278 052	51 177 074	-	6 231 927	(19 067 814)	38 341 187

	Nombre d'actions en circulation	Capital social	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} octobre 2021	72 278 052	51 177 074	6 231 927	(19 067 814)	38 341 187
Résultat net et global	-	-	-	(1 900 085)	(1 900 085)
Placement privé	170 000	93 500	-	-	93 500
Placement privé accréditif	3 219 745	2 667 100	-	-	2 667 100
Moins : la prime	-	(969 835)	-	-	(969 835)
	3 219 745	1 697 265	-	-	1 697 265
Rémunération à base d'actions	-	-	199 648	-	199 648
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(137 364)	(137 364)
Solde au 30 septembre 2022	75 667 797	52 967 839	6 431 575	(21 105 263)	38 294 151

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Exploration Midland inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

(en dollars canadiens)

	Exercice 22	Exercice 21
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation		
Résultat net	(1 900 085)	(1 023 800)
Ajustement pour :		
Rémunération à base d'actions (note 9)	159 515	174 639
Amortissement (note 5)	29 892	29 892
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 3)	1 208 289	201 717
Variation - juste valeur des actions cotées	39 631	(7 765)
Recouvrement d'impôt différé (note 11)	(856 355)	(603 174)
	(1 319 113)	(1 228 491)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	(9 800)	126 839
Taxes de vente à recevoir	50 832	62 973
Frais payés d'avance	5 321	(18 419)
Comptes créditeurs et charges à payer	(145 787)	(19 615)
Avances reçues pour travaux d'exploration	224 142	(127 581)
	124 708	24 197
	(1 194 405)	(1 204 294)
Activités de financement		
Remboursement de capital – obligations locatives (note 7)	(28 341)	(25 400)
Placement privé	93 500	96 209
Placement privé accru	2 667 100	2 284 750
Frais d'émission d'actions	(137 364)	(132 344)
	2 594 895	2 223 215
Activités d'investissement		
Additions de placements	(4 504 000)	(5 940 390)
Encaissements de placements à maturités	5 940 390	9 716 000
Disposition d'actions cotées	77 997	102 248
Additions aux propriétés d'exploration	(472 453)	(638 049)
Dispositions de propriétés d'exploration	280 000	110 000
Avances payées pour frais d'exploration	(50 000)	-
Additions aux frais d'exploration et d'évaluation	(3 648 580)	(4 997 155)
Crédits d'impôt et droits miniers reçus	1 381 001	812 437
	(995 645)	(834 909)
Variation nette de la trésorerie	404 845	184 012
Trésorerie - au début	1 490 860	1 306 848
Trésorerie - à la fin	1 895 705	1 490 860

Voir note 13 pour des informations additionnelles

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Exploration Midland inc. (« la Société »), constituée au Canada le 2 octobre 1995 et régie par la Loi sur les sociétés par actions (Québec), est une entreprise d'exploration minière. Les activités de la Société consistent à acquérir et explorer des propriétés minières. L'adresse de son siège social est le 1, Place Ville-Marie, bureau 4000, Montréal, Québec, H3B 4M4. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole MD.

Jusqu'à ce qu'il soit déterminé qu'elles contiennent des réserves ou des ressources minérales économiquement exploitables, les propriétés sont classées comme propriétés d'exploration. Le recouvrement des actifs d'exploration et d'évaluation dépend : de la découverte de réserves et de ressources économiquement récupérables; de l'obtention et du maintien de titres et d'intérêt bénéficiaire dans les propriétés; de la capacité d'obtenir le financement nécessaire à l'exploration et de la vente profitable des actifs. La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et, malgré le fait qu'elle a réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et peut ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés (les « États Financiers ») ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») (« *International Financial Reporting Standards* » ou les « IFRS »). Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées au cours de l'exercice financier précédent. Les États Financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 8 décembre 2022.

2.2 Base d'évaluation

Ces États Financiers ont été préparés selon la base du coût historique à l'exception de certains actifs à la juste valeur.

2.3 Consolidation

Les États Financiers comprennent ses comptes et ceux de sa filiale à part entière, Métaux de base Midland inc. (« MBM »). La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. MBM est entièrement consolidée à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et est déconsolidée à partir de la date à laquelle elle en perd le contrôle. Tous les comptes et opérations inter-sociétés sont éliminés.

Les états financiers de la filiale sont établis pour la même période de présentation de l'information financière que la société mère et selon les mêmes méthodes comptables.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

2.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société et de sa filiale.

2.5 Actifs et activités d'exploration contrôlés conjointement

Un actif contrôlé conjointement implique le contrôle conjoint et permet la possession conjointe par la Société et d'autres entrepreneurs d'actifs apportés ou acquis aux fins des activités contrôlées conjointement, sans la création d'une société, d'une association ou d'une autre entité.

Lorsque les activités de la Société sont effectuées par l'entremise d'actifs et d'activités d'exploration contrôlés conjointement, les états financiers englobent la quote-part des actifs et des passifs de la Société dans les activités, de même lorsqu'applicable, la quote-part des produits et des charges.

2.6 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

a) Actifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier sont expirés, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants ont été transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, alors l'évaluation initiale inclut les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la génération de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis.

Actions cotées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net :

Les actions cotées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net sont des placements en titres de capitaux propres initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évaluées à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat global. Les dividendes sur ces investissements sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat global.

Au coût amorti :

Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui se composent exclusivement de paiements de capital et d'intérêt détenus dans le cadre d'un modèle d'affaires dont le but est de percevoir ces montants. Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant qu'il est prévu de recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour les ramener à la juste valeur. Ultérieurement, les actifs financiers au coût amorti sont évalués en utilisant la méthode du taux d'intérêt en vigueur, diminué d'une provision pour les pertes anticipées. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements et les comptes débiteurs sont classés dans cette catégorie.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

b) Passifs financiers

Passifs financiers évalués au coût amorti

Les comptes créditeurs et charges à payer et avances reçues pour travaux d'exploration sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) Dépréciation d'actifs financiers

Au coût amorti :

La perte attendue représente l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie anticipés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par le biais d'un compte de correction de valeur. Les provisions pour les pertes anticipées sont ajustées à la hausse ou à la baisse lors des périodes ultérieures si le montant de la perte anticipée augmente ou diminue. La Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9 aux créances clients qui exige la comptabilisation des pertes attendues pour la durée de vie dès la comptabilisation initiale de ces créances.

2.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend l'encaisse, les soldes en banque et des placements liquides à court terme dont l'échéance originale est d'au plus trois mois ou encaissable en tout temps sans pénalités.

2.8 Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursable sur les frais admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables sur les pertes selon la Loi concernant les droits sur les mines. Ces crédits sont imputés en réduction des frais d'exploration et d'évaluation engagés. Étant donné que la Société a l'intention de réaliser la valeur de ses actifs et de ses dettes à travers la vente de ses actifs d'exploration et d'évaluation, l'impôt différé a été calculé en conséquence.

2.9 Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation (« E&E ») sont constitués des coûts d'acquisition des droits miniers pour chaque propriété d'exploration et de frais d'E&E. Les coûts engagés avant l'acquisition des droits miniers sont comptabilisés aux résultats au moment où ils sont engagés.

Les actifs d'E&E comprennent les droits miniers dans des propriétés d'exploration, payés ou acquis par un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits miniers sont regroupés par zone d'intérêt et sont présentés en tant que propriétés d'exploration.

Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les dévaluations accumulées pour chaque zone d'intérêt.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Les frais d'E&E pour chaque zone d'intérêt sont capitalisés (nets des frais d'E&E rechargés aux partenaires) et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires dans la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Les frais d'E&E reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquis par un regroupement d'entreprises ou par une acquisition d'actifs.

Les frais d'E&E incluent les coûts pour :

- établir le volume et la qualité des dépôts par des activités de forage de carottes, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement de minerai;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques afin de déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études sur la portée, la pré faisabilité et la faisabilité finale.

Les frais d'E&E comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités associées.

Les flux de trésorerie attribuables aux frais d'E&E capitalisés sont classés dans les activités d'investissement dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

De temps à autre, la Société peut acquérir ou vendre une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option. Compte tenu du fait que les options sont exercées entièrement à la discrétion du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements d'option sont comptabilisés lorsque versés ou reçus. Le produit de la cession d'actifs d'E&E est appliqué contre les coûts d'acquisition des titres miniers reliés, puis contre les frais d'E&E pour la zone d'intérêt reliée et tout résiduel est présenté à l'état consolidé du résultat global à moins que des travaux soient contractuellement requis par la Société, auquel cas le gain résiduel est différé et sera appliqué contre les déboursés contractuels lorsqu'ils seront effectués.

Les fonds reçus de partenaires sur certaines propriétés où la Société est l'opérateur, afin d'y effectuer des travaux d'exploration tel que stipulé dans les ententes, sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière comme avances reçues pour travaux d'exploration à venir. Ces avances sont réduites au fur et à mesure que les travaux d'exploration sont effectués. Les frais de gestion reçus lorsque la Société est l'opérateur sont enregistrés à l'état consolidé du résultat global lorsque les frais d'E&E sont rechargés au partenaire. Lorsque le partenaire est l'opérateur, les frais de gestion sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière dans les frais d'E&E.

2.10 Contrats de location

À la date de début d'un contrat de location, un passif est enregistré représentant l'obligation d'effectuer des paiements locatifs (c.-à-d. une « obligation locative ») ainsi qu'un actif représentant le droit d'utiliser le bien sous-jacent pour la durée du contrat de location (un « actif au titre du droit d'utilisation »). La charge d'intérêts liée à l'obligation locative est comptabilisée séparément de la dotation aux amortissements liée à l'actif au titre du droit d'utilisation.

L'obligation locative est réévaluée à la survenance de certains événements (par ex., si une modification est apportée au contrat de location ou s'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements). Cette réévaluation sera, en règle générale, comptabilisée comme un ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation. Un contrat de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et dont la durée est courte (12 mois ou moins) sera comptabilisé comme un contrat de location simple.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

2.11 Dévaluation des actifs non financiers

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique : les droits d'exploration ont expirés, ou expireront dans un avenir proche; aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue; aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété cesseront; le recouvrement de la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable. Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Lorsque certains droits miniers dans une zone d'intérêt sont abandonnés au cours de la période, les coûts d'acquisition de ces droits sont dépréciés au prorata.

Les propriétés minières et les actifs d'exploration et d'évaluation font systématiquement l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'ils sont transférés en actifs de développement, même si aucun fait ni aucune circonstance n'existe indiquant que leur valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur du temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société pour effectuer un test de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des propriétés minières correspond à chaque propriété minière.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état des résultats. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'une UGT sont réparties entre les actifs de l'unité au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

La valeur comptable des immobilisations corporelles est passée en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation.

2.12 Impôt sur le bénéfice

Les impôts sur les résultats ou la perte pour les périodes présentées comprennent les impôts exigibles et les impôts différés. L'impôt est constaté sur le résultat ou la perte sauf dans la mesure où il est lié à des éléments constatés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est constaté dans les capitaux propres.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

La charge d'impôts exigibles correspond au montant d'impôts payables prévu sur les bénéfices imposables pour l'exercice, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période, ajustée pour les modifications aux impôts payables à l'égard des exercices précédents. La direction évalue périodiquement les positions adoptées dans les déclarations de revenus en ce qui a trait aux situations où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions lorsqu'approprié en se fondant sur les montants qu'elle s'attend devoir payer aux autorités fiscales.

Les impôts différés sont comptabilisés à l'aide de la méthode du passif au bilan, en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. Les écarts temporaires ne sont pas considérés, s'ils découlent de la constatation initiale d'un écart d'acquisition ou de la constatation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui au moment de la transaction n'affecte ni le profit ou la perte comptable ni fiscale. Le montant des impôts différés considéré reflète la façon de recouvrer ou régler la valeur comptable anticipée des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de présentation de la situation financière.

Un actif d'impôts différés est constaté uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible de façon à ce que l'actif puisse être utilisé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont présentés comme non exigibles et sont compensés lorsqu'un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôts exigibles contre les passifs d'impôts exigibles existe et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés ont trait à des impôts perçus par la même autorité fiscale, soit à l'égard de la même entité taxable ou de différentes entités taxables lorsqu'il y a intention d'acquitter le montant net des soldes.

2.13 Capitaux propres

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions. Les bons de souscription représentent l'allocation du montant reçu à l'émission d'unités ainsi que la charge comptabilisée pour les bons de souscription courtier liés à des financements.

Le surplus d'apport inclut les charges reliées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options et les bons de souscription expirés et non exercés. Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de la période en cours et des périodes antérieures et les frais d'émission d'actions.

Le produit d'un placement d'unités est réparti entre les actions et les bons de souscription au prorata de leur valeur établie à l'aide de la méthode d'évaluation Black-Scholes.

2.14 Actions accréditives

La Société finance certains frais d'E&E au moyen de l'émission d'actions accréditives. Les déductions fiscales de dépenses relatives aux ressources sont renoncées en faveur des investisseurs conformément à la législation fiscale qui s'applique. L'écart entre le montant constaté en actions ordinaires et le montant payé par les investisseurs pour les actions (la « prime ») mesuré au moyen de la méthode résiduelle est constaté à titre de prime liée aux actions accréditives, laquelle est renversée dans le résultat comme recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont encourues. La Société constate un passif d'impôt différé pour les actions accréditives et une charge d'impôt différé au moment où les frais admissibles sont engagés.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

2.15 Frais relatifs à l'émission d'actions et de bons de souscription

Les frais relatifs à l'émission d'actions et de bons de souscription sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés en déduction des capitaux propres dans le déficit dans l'exercice au cours duquel les actions sont émises.

2.16 Rémunération à base d'actions

La Société gère un régime de rémunération fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, employés et consultants qui y sont admissibles. Le plan de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèce.

Un individu est considéré comme un employé lorsqu'il est un employé au sens juridique ou fiscal (employé direct) ou s'il offre des services similaires à ceux fournis par un employé direct, incluant les administrateurs de la Société. La charge est constatée sur la durée d'acquisition des droits pour les employés et sur la durée prévue au contrat des services rendus pour les non-employés.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, à moins que la juste valeur des services reçus ne puisse être mesurée de façon fiable. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services reçus par ce membre du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date de l'octroi à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes et exclut l'incidence des conditions d'acquisition non liées au marché.

La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en charges à l'état consolidé du résultat global ou capitalisée dans les frais d'E&E à l'état consolidé de la situation financière (sauf pour les bons de souscription courtier) selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit des surplus d'apport. Les bons de souscription courtier liés à des financements, sont comptabilisés comme frais d'émission d'actions en déduction des capitaux propres dans le déficit avec un crédit correspondant aux bons de souscription.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue.

Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital social. Les charges accumulées liées aux options sur actions comptabilisées au surplus d'apport sont alors transférées au capital social.

2.17 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice en considérant l'effet de dilution des bons de souscription et des options d'achat d'actions à moins qu'elles aient un effet anti-dilutif.

2.18 Constatation des produits

Les honoraires de gestion de projets reçus lorsque la Société agit à titre d'opérateur sont constatés à l'état consolidé du résultat global au fur et à mesure que les travaux d'exploration rechargés aux partenaires sont encourus.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

2.19 Information sectorielle

La Société est présentement active dans un seul secteur soit l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés d'exploration. Toutes les activités de la Société se déroulent au Canada.

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

3.1 Dépréciation des actifs d'E&E

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations.

Pour les actifs d'E&E, la direction doit notamment porter un jugement sur, entre autres, les éléments suivants afin de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un test de dépréciation : la période pendant laquelle la Société a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; d'importantes dépenses d'E&E ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; l'E&E de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuivra, la valeur comptable de l'actif d'E&E ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité à la suite du développement réussi ou de la vente.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'en estimer la valeur recouvrable, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée. L'identification des unités génératrices de trésorerie est une étape qui nécessite une part considérable de jugement de la part de la direction. Le test de dépréciation d'un actif individuel ou d'une unité génératrice de trésorerie, aussi bien que l'identification d'une reprise de perte de valeur, requiert que la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. Pour ce faire, la direction a recours à plusieurs hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Ces hypothèses et estimations devront être modifiées si de nouvelles informations s'avèrent disponibles. Dans un tel cas, les résultats réels en matière des dépréciations ou des reprises de perte de valeur pourraient être différents et nécessiter des ajustements significatifs aux actifs et aux résultats de la Société au cours du prochain exercice.

La perte de valeur totale des actifs d'E&E s'élève à 1 208 289 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022 (« Exercice 22 ») (201 717 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2021 (« Exercice 21 »)). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

3.2 Impôt différé

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés. La détermination de l'objectif de réalisation ou règlement des actifs et des passifs de la Société, qui devrait être par la vente des actifs de la Société implique également le jugement.

3.3 Évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

Les crédits de droits miniers remboursables et les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour les périodes courantes et antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, y compris les crédits de droits miniers et les crédits d'impôt relatifs aux ressources, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement. Le calcul des crédits de droits miniers et des crédits d'impôt relatifs aux ressources réclamés par la Société implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement ait été reçu des autorités fiscales dont ils relèvent.

Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues, ou de futurs changements à ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, aux actifs et aux dépenses d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le revenu lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, son rendement financier et ses flux de trésorerie.

4. PLACEMENTS

Au 30 septembre 2021, les placements sont constitués de certificats de placement garantis non encaissables avant l'échéance, dont les intérêts payables annuellement se situent entre 0,75 % et 1,00 % et dont les échéances sont entre le 21 octobre 2021 et le 31 mars 2022. La valeur à l'échéance des placements est de 5 989 968 \$.

Au 30 septembre 2022, les placements sont constitués de certificats de placement garantis non encaissables avant l'échéance, dont les intérêts payables annuellement se situent entre 0,92 % et 2,25 % et dont les échéances sont entre le 17 novembre 2022 et le 21 mars 2023. La valeur à l'échéance des placements est de 4 568 406 \$.

Le solde du financement accréditif non encore dépensé selon les restrictions imposées par les financements complété en décembre 2021 représente 308 636 \$ au 30 septembre 2022 et ce solde est inclus dans les placements. La Société doit dédier ces fonds à des dépenses d'exploration canadiennes.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

5. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	Bâtiments
	\$
Coût	
Au 30 septembre 2021 et 2022	159 422
Cumul des amortissements	
Au 1 octobre 2020	29 892
Amortissement de l'exercice	29 892
Au 30 septembre 2021	59 784
Amortissement de l'exercice	29 892
Au 30 septembre 2022	89 676
Valeur comptable nette	
Au 30 septembre 2021	99 638
Au 30 septembre 2022	69 746

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Le tableau suivant présente les coûts d'acquisition des propriétés d'exploration minières par région :

Coûts d'acquisition	Au 30 sept. 2021	Additions Nettes	Paielements sur options	Dépréciation	Au 30 sept. 2022
	\$	\$	\$	\$	\$
Abitibi	1 013 428	137 537	(8 781)	(6 681)	1 135 503
Grenville	191 247	48 019	(100 000)	(9 866)	129 400
Baie James	1 449 735	151 674	-	(339 252)	1 262 157
Nord du Québec	520 449	142 964	-	(262 882)	400 531
Génération de projets	8 075	1 566	-	(9 641)	-
	3 182 934	481 760	(108 781)	(628 322)	2 927 591

Coûts d'acquisition	Au 30 sept. 2020	Additions Nettes	Paielements sur options	Dépréciation	Au 30 sept. 2021
	\$	\$	\$	\$	\$
Abitibi	930 677	196 977	(55 810)	(58 416)	1 013 428
Grenville	67 597	155 238	-	(31 588)	191 247
Baie James	1 251 348	232 292	-	(33 905)	1 449 735
Nord du Québec	502 171	35 641	-	(17 363)	520 449
Génération de projets	4 760	3 315	-	-	8 075
	2 756 553	623 463	(55 810)	(141 272)	3 182 934

Durant l'Exercice 22, la Société a déprécié partiellement les propriétés suivantes pour certains claims abandonnés pour 466 636 \$ et radié des propriétés (ou des projets inclus dans ces propriétés) pour 161 686 \$ car aucun programme d'exploration n'était prévu dans un avenir rapproché et/ou tous les claims avaient été abandonnés.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Durant l'Exercice 21, la Société a déprécié partiellement les propriétés suivantes pour certains claims abandonnés pour 120 971 \$ et radié des propriétés (ou des projets inclus dans ces propriétés) pour 20 301 \$ car aucun programme d'exploration n'était prévu dans un avenir rapproché et/ou tous les claims avaient été abandonnés.

Le tableau suivant présente les frais d'exploration et d'évaluation par région :

Frais d'exploration et d'évaluation	Au 30 sept. 2021	Additions nettes	Paielements sur options	Crédits d'impôt	Dépréciation	Au 30 sept. 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Abitibi	12 458 393	1 570 278	(171 219)	(114 335)	-	13 743 117
Grenville	1 257 589	77 498	-	(15 987)	-	1 319 100
Baie James	9 476 715	622 583	-	(68 885)	-	10 030 413
Nord du Québec	4 235 000	593 474	-	(56 581)	(542 649)	4 229 244
Génération de projets	37 318	-	-	-	(37 318)	-
	27 465 015	2 863 833	(171 219)	(255 788)	(579 967)	29 321 874

Frais d'exploration et d'évaluation	Au 30 sept. 2020	Additions nettes	Paielements sur options	Crédits d'impôt	Dépréciation	Au 30 sept. 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Abitibi	10 067 943	3 155 418	(109 190)	(654 712)	(1 066)	12 458 393
Grenville	836 108	426 012	-	(4 531)	-	1 257 589
Baie James	8 673 408	1 390 461	-	(543 553)	(43 601)	9 476 715
Nord du Québec	3 930 512	437 561	-	(117 295)	(15 778)	4 235 000
Génération de projets	37 318	-	-	-	-	37 318
	23 545 289	5 409 452	(109 190)	(1 320 091)	(60 445)	27 465 015

Durant l'Exercice 22, la Société a radié des propriétés (ou des projets inclus dans les propriétés) pour 579 967 \$, incluant Pallas pour 542 649 \$ car aucun programme d'exploration n'était prévu dans un avenir rapproché et/ou tous les claims avaient été abandonnés.

Durant l'Exercice 21, la Société a radié des propriétés (ou des projets inclus dans les propriétés) pour 60 445 \$ car aucun programme d'exploration n'était prévu dans un avenir rapproché et/ou tous les claims avaient été abandonnés.

ABITIBI

6.1 Casault

Le 16 juin 2020, la Société a signé une entente d'option avec Wallbridge Mining Company Limited (« Wallbridge »), amendé le 4 novembre 2022, en vertu de laquelle Wallbridge a l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété Casault en contrepartie des termes suivants :

	Paielements en espèces	Dépenses d'exploration
	\$	\$
À la signature – complété	100 000	-
Le ou avant le 30 juin 2021 - complété	110 000	750 000
Le ou avant le 30 juin 2022 - complété	110 000	1 000 000
Le ou avant le 31 décembre 2023	130 000	1 250 000
Le ou avant le 30 juin 2024	150 000	2 000 000
Total	600 000	5 000 000

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Suite à l'exercice de cette première option de 50 %, Wallbridge aura l'option d'augmenter sa participation à 65 % (deuxième option) sur une période de deux ans en contrepartie de dépenses d'exploration ou un paiement en espèces de 6 000 000 \$. Wallbridge est l'opérateur. La propriété Casault est assujettie à une redevance de 1 % des produits nets d'affinage (« NSR ») en faveur de SOQUEM inc. (« SOQUEM ») ; la Société peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou partie, en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 0,5% de la redevance.

6.2 Gaudet

Certains claims de la propriété Gaudet sont assujettis à une redevance de 1 % NSR.

Le 29 juillet 2020, la Société a signé une entente de coentreprise avec Probe Metals inc. (« Probe ») sur trois propriétés qui incluent les propriétés Gaudet et Samson Nord-Ouest de la Corporation ainsi que la propriété Fénélon-Nantel de Probe. Probe est l'opérateur.

6.3 Heva

La Société détient la propriété Heva et certains claims sont assujettis à une redevance NSR de 2 % et la moitié de cette redevance pourra être rachetée sur paiement de 1 000 000 \$.

6.4 Jouvex

La propriété Jouvex est assujettie à une redevance de 1 % des produits nets d'affinage (« NSR ») en faveur de SOQUEM ; la Société peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou partie, en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 0,5% de la redevance.

Le 7 avril 2021, la Société a signé une entente par laquelle elle a acquis de SOQUEM deux blocs de claims contigus à la propriété Jouvex en payant 60 000 \$ et en émettant une redevance de 1 % NSR; la Société peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou en partie, pour 1 000 000 \$ par tranche de 0,5 % de la redevance.

6.5 La Peltrie

La Société détient la propriété La Peltrie et certains claims sont assujettis à une redevance de 1 % sur le métal brut.

Le 9 juillet 2020, la Société a signé une entente d'option avec Probe en vertu de laquelle Probe a l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété La Peltrie en contrepartie des termes suivants :

	Paiements	Dépenses d'exploration
	\$	\$
A la signature - complété	50 000 ¹⁾	-
Le ou avant le 31 juillet 2021 - complété	55 000 ²⁾	500 000
Le ou avant le 31 juillet 2022 - complété	70 000 ³⁾	700 000
Le ou avant le 31 juillet 2023	100 000	1 200 000
Le ou avant le 31 juillet 2024	125 000	1 100 000
Total	400 000	3 500 000

1) En juillet 2020, la Société a reçu 37 879 actions de Probe dont le nombre a été déterminé par un prix moyen pondéré par le volume de 5 jours pour totaliser une valeur de 50 000 \$.

2) En juillet 2021, la Société a reçu 32 544 actions de Probe dont le nombre a été déterminé par un prix moyen pondéré par le volume de 5 jours pour totaliser une valeur de 55 000 \$.

3) En juillet 2022, la Société a reçu 70 000 \$ en espèce.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Suite à l'exercice de cette première option de 50 %, Probe aura l'option d'augmenter sa participation à 65 % (deuxième option) sur une période de deux ans en contrepartie de dépenses d'exploration ou un paiement en espèces de 5 000 000 \$. Probe est l'opérateur.

6.6 Lac Esther

Certains claims de la propriété Lac Esther sont assujettis à deux redevances de 2 % NSR dont 1 % peut être racheté par tranches pour un montant total de 2 000 000 \$.

6.7 Laflamme Au-Cu

La Société détient 79 % de la propriété Laflamme.

6.8 Maritime-Cadillac

La Société détient 49 % de la propriété Maritime-Cadillac. La propriété est assujettie à une redevance de 2 % NSR; la moitié de cette redevance pourra être rachetée sur paiement d'un montant de 1 000 000 \$. En vertu de l'entente signée en juin 2009 et amendée en novembre 2012 et mai 2013, Agnico Eagle Mines Limited (« Agnico Eagle ») et la Société sont en coentreprise sur la propriété Maritime-Cadillac et les travaux futurs sont partagés selon le ratio 51 % Agnico Eagle - 49 % la Société.

6.9 Patris

La Société détient la propriété Patris et certains claims sont assujettis à des redevances NSR variant de 1 % à 2 % rachetable par tranches pour un montant total de 7 000 000.

GRENVILLE

6.10 Gatineau

Le 20 février 2020, la Société a signé une alliance stratégique avec SOQUEM dans laquelle SOQUEM transfère à la Société son intérêt de 50 % dans les propriétés Casault et Jouvex en contrepartie :

- d'une redevance de 1 % NSR ; la Société peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou partie, en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 0,5% de la redevance; et
- d'un intérêt de 50 % indivis dans une coentreprise relative aux sept propriétés minières formant le projet Gatineau.

Le 6 avril 2022, la Société a reçu un avis de SOQUEM mettant fin à l'alliance sur la propriété Gatineau.

6.11 Tête Nord

La Société a assemblé la propriété Tête Nord par désignation sur carte et par acquisition.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Le 13 novembre 2020, la Société a signé une entente avec Les Ressources Tectonic inc. par laquelle la Société a acquis la propriété Tête Nord pour un paiement en espèce de 100 000 \$ (payable 30 000 \$ à la signature (complété), 35 000 \$ au premier anniversaire (complété) et 35 000 \$ au deuxième anniversaire) et une redevance de 2 % du rendement net de fonderie (« NSR ») qui peut être rachetée en contrepartie d'un paiement de 1 500 000 \$ pour chaque tranche de 1 % pour une somme totale de 3 000 000 \$.

En mars 2021, la Société a signé 4 ententes avec différents prospecteurs par lesquelles la Société a acquis des blocs de claims pour des paiements en espèce totalisant 41 050 \$. La Société a émis aux prospecteurs trois redevances de 2 % NSR sur certains blocs. La Société peut, en tout temps, racheter chaque redevance, en totalité ou en partie, pour 2 000 000 \$ par redevance soit 1 000 000 \$ par tranche de 1 % de la redevance. Pour la quatrième entente, la Société a convenu de payer 25 000 \$ si un estimé de ressources est complété sur le bloc acquis ou sur les 40 claims adjacents appartenant à la Société.

Le 1er décembre 2021 et tel qu'amendé, la Société a signé une entente d'option avec Rio Tinto Exploration Canada inc. (« RTEC ») sur sa propriété Tête Nord (Grenville). En vertu de cette nouvelle entente, RTEC peut acquérir une participation initiale de 50 % (la première option) dans la propriété Tête Nord sur une période de quatre ans, en honorant les conditions suivantes :

- Dépenses d'exploration totalisant 4 000 000 \$, incluant un minimum de 500 000 \$ la première année;
- Paiements en espèces totalisant 500 000 \$, incluant 100 000 \$ dans les 60 jours suivant la signature de l'entente (complété).

Après avoir acquis une participation initiale de 50 %, RTEC aura la possibilité d'augmenter sa participation à 70 % (la deuxième option) sur une période de quatre ans, en honorant les conditions suivantes :

- Dépenses d'exploration totalisant jusqu'à 10 000 000 \$ et paiements en espèces totalisant 500 000 \$, afin d'augmenter sa participation de la façon suivante :
 - o Participation additionnelle de 1 % (pour un total de 51 %) en finançant un montant additionnel de 250 000 \$ en dépenses d'exploration;
 - o Participation additionnelle de 1 % pour chaque tranche additionnelle de 500 000 \$ en dépenses d'exploration (jusqu'à un total de 69 %); et
 - o Participation additionnelle de 1 % (pour un total de 70 %) en finançant un montant additionnel de 750 000 \$ en dépenses d'exploration.

RTEC conserve le droit d'agir à titre de gérant des travaux dans le cadre de la première et de la deuxième option ou, à sa discrétion, de choisir que la Société agisse à titre de gérant des travaux pour le compte de RTEC. RTEC a choisi d'être l'opérateur pour la première année de l'entente d'option.

6.12 Weedon

La Société détient la propriété Weedon et certains claims sont assujettis à une redevance NSR variant de 0,5 % à 1,5 % rachetable en tranches pour un montant total de 3 000 000 \$.

BAIE-JAMES

6.13 JV Éléonore (Au)

Le 13 juin 2016, une entente de coentreprise (50 % - 50 %) a été signée avec Osisko Développement Corp. (« Osisko ») permettant ainsi à Osisko et la Société de coopérer et combiner leurs efforts pour explorer la propriété JV Éléonore. La propriété est située environ 12 kilomètres au sud-est et au nord-ouest du gisement Éléonore de Goldcorp inc. Osisko est l'opérateur. Chaque partenaire a obtenu une royauté NSR de 0,5 % en contrepartie mutuelle de la constitution de la coentreprise.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

NORD DU QUÉBEC

6.14 Alliance BHP

Le 21 août 2020, la Société a signé une convention avec Rio Algom Limited, une filiale en propriété exclusive de BHP Group PLC (« BHP ») relativement à la formation d'une alliance stratégique (« l'Alliance »), pour le financement initial par BHP d'une phase de travaux d'exploration, suivie éventuellement du développement conjoint de projets d'exploration pour le nickel sur le territoire du Nunavik, au Québec.

Phase de Génération (I)

Dans le cadre de la première phase de l'Alliance, BHP financera à 100 % un montant annuel jusqu'à concurrence de 1 400 000 \$, pour une durée minimale de deux ans. La Société agit à titre d'opérateur et le principal objectif de cette phase est de générer, d'identifier et de sécuriser des projets d'exploration à être avancés à l'étape du forage par des travaux d'exploration additionnels. À sa discrétion, BHP pourra proposer des travaux d'exploration pour un montant additionnel de 700 000 \$ avant d'amener un projet à la deuxième phase.

À la suite de cette première phase, une ou plusieurs cibles spécifiques d'exploration peuvent être amenées à une deuxième phase pour être développées davantage, en tant que projet désigné distinct.

Phase de Vérification (II)

Au cours de cette deuxième phase, chaque projet désigné aura son propre programme de travaux et son budget, dans le but, principalement à l'aide de forages, de faire le suivi et développer davantage des cibles identifiées. La Société sera l'opérateur de cette deuxième phase, sous réserve que BHP puisse, à son choix, devenir opérateur sur n'importe lequel projet désigné.

Pour chaque projet désigné, un montant minimum de 700 000 \$ sera investi en travaux d'exploration durant la première année, avec un montant total pouvant atteindre jusqu'à 4 000 000 \$ sur une durée de quatre ans. Durant cette phase, le financement des programmes de travaux approuvés, sera assumé par BHP à 75 % et par la Société à 25 %.

De plus, pour chaque projet désigné, BHP paiera à la Société un montant de 250 000 \$ au premier et au deuxième anniversaire et un montant de 500 000 \$ au troisième anniversaire, pour un total potentiel de 1 000 000 \$ par projet désigné.

BHP a le droit de cesser de contribuer au financement d'un projet désigné, auquel cas la Société aurait le droit de garder un intérêt de 100 % dans le projet désigné et BHP obtiendrait une redevance de 1 % NSR. La Société aurait le droit de racheter cette redevance moyennant un paiement en espèces unique de 1 500 000 \$. Les paiements pouvant être faits aux termes de cette redevance seront limités à un montant maximal de 3 000 000 \$ par projet désigné.

BHP peut, à son entière discrétion, faire passer un projet désigné à la troisième phase, en tant que projet en coentreprise.

Phase en Coentreprise (III)

Durant cette phase, une coentreprise serait formée avec un intérêt initial de 70 % pour BHP et 30 % pour la Société. Chaque partie contribuerait aux dépenses au prorata de son intérêt. BHP serait l'opérateur de tous les projets en coentreprise.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Pour chaque projet en coentreprise, BHP versera à la Société la somme de 200 000 \$, après la formation de la coentreprise, incluant le transfert des titres miniers, de propriété des données et de tout autre droit lié à cette coentreprise, au profit de la coentreprise.

Si l'intérêt de l'une des deux parties venait à être dilué à moins de 10 %, cet intérêt serait converti en une redevance de 1,5 % NSR sur le projet en coentreprise, rachetable pour la somme de 2 500 000 \$ par projet en coentreprise. Les paiements pouvant être faits aux termes de cette redevance seraient limités à un montant maximal de 5 000 000 \$ par projet en coentreprise.

Le 11 juillet 2022, l'entente a été amendée afin d'augmenter d'un an la durée minimale pour la Phase de Génération (Phase I) et d'ajouter un financement annuel jusqu'à 1 400 000 \$ et ce, jusqu'au 21 août 2023. La Société continuera d'agir à titre d'opérateur et le principal objectif de cette phase est de générer, d'identifier et de sécuriser des projets d'exploration à l'intérieur de l'aire d'intérêt et à amener ces projets à l'étape du forage par des travaux d'exploration additionnels. À sa discrétion, BHP peut proposer des travaux d'exploration pour un montant additionnel de 700 000 \$ avant de transférer un projet à la deuxième phase.

6.15 Fosse du Labrador - alliance

Le 18 février 2021, la Société a signé une alliance stratégique avec SOQUEM afin d'explorer conjointement la fosse du Labrador, pour un montant pouvant aller jusqu'à 5 000 000 \$ sur 4 ans. Un budget annuel conjoint de 1 000 000 \$ pendant une période de 4 ans (montant ferme total de 2 000 000 \$ pour les 2 premières années), pour un total jusqu'à 4 000 000 \$ sera affecté à l'alliance pour la phase de ciblage et de reconnaissance sur le terrain. La Société sera le gérant des travaux d'exploration lors de la phase de ciblage et de reconnaissance sur le terrain. Un budget additionnel conjoint ferme de 1 000 000 \$ pour la deuxième année est prévu à cette entente pour explorer les projets désignés. Les budgets conjoints pour les travaux d'exploration pour les troisième et quatrième années sur les projets désignés seront approuvés par le comité de gestion du projet. SOQUEM deviendra gérant des travaux sur tous les projets désignés.

6.16 Soissons-NMEF

Le 27 juillet 2018, la Société a signé une entente de partenariat à 50 % - 50 % avec le Fonds d'exploration minière du Nunavik (« NMEF »), pour explorer un secteur de la propriété Soissons. Le NMEF est l'opérateur du partenariat.

6.17 Willbob

La Société détient la propriété Willbob et certains claims sont assujettis aux redevances suivantes :

- 2 % NSR
- 2 % NSR dont 1 % est rachetable sur paiement de 1 000 000 \$.

7. OBLIGATIONS LOCATIVES

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
Solde d'ouverture	110 750	136 150
Remboursement de capital	(28 341)	(25 400)
Obligations locatives	82 409	110 750
Déduction – obligations locatives courantes	(31 301)	(28 341)
Obligations locatives non courantes	51 108	82 409

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

8. CAPITAUX PROPRES

8.1 Capital social autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, avec droit de vote et participatives.

8.2 Placements privés

a) Novembre 2020

Le 5 novembre 2020, la Société a complété un placement privé par l'émission d'un total de 1 827 800 actions accréditives à 1,25 \$ chacune pour un produit brut total de 2 284 750 \$. À cette date, le cours de clôture des actions à la Bourse étant de 0,92 \$, la valeur résiduelle attribuée à l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives est de 0,33 \$ pour une valeur totale de 603 174 \$ créditée au passif lié à la prime sur les actions accréditives.

Dans le cadre du placement privé, la Société a encouru des frais d'émission pour 132 344 \$ dont 100 065 \$ honoraires d'intermédiation. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accréditif pour un montant total de 160 000 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

Le 9 novembre 2020, la Société a complété un placement privé de 96 209 actions à un prix de 1,00 \$ par action pour un produit brut total de 96 209 \$. BHP a exercé son droit de maintenir sa participation à 5,0 % en acquérant 96 209 actions. BHP détient ce droit en raison d'une convention relative aux droits des investisseurs signée avec la Société le 18 avril 2019.

Tous les travaux d'exploration imposés par les financements accréditifs de novembre 2020 ont été réalisés.

b) Décembre 2021 et janvier 2022

Les 7 et 21 décembre 2021, la Société a complété des placements privés par l'émission d'un total de 2 458 875 actions accréditives à 0,80 \$ chacune pour un produit brut total de 1 967 100 \$. À ces dates, les cours de clôture des actions à la Bourse étaient de 0,53 \$ et 0,49 \$ respectivement, ainsi les valeurs résiduelles attribuées à l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives sont de 0,27 \$ et 0,31 \$ pour une valeur totale de 673 096 \$ créditée au passif lié à la prime sur les actions accréditives.

De plus, le 7 décembre 2021, la Société a complété, avec un initiateur de financements par don d'actions accréditives, un placement privé par l'émission d'un total de 760 870 actions accréditives à 0,92 \$ chacune pour un produit brut total de 700 000 \$. À cette date, le cours de clôture des actions à la Bourse étant de 0,53 \$, la valeur résiduelle attribuée à l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives est de 0,39 \$ pour une valeur totale de 296 739 \$ créditée au passif lié à la prime sur les actions accréditives.

Le 14 janvier 2022, la Société a complété un placement privé de 170 000 actions à un prix de 0,55 \$ par action pour un produit brut total de 93 500 \$. BHP a exercé son droit de maintenir sa participation à 5,0 % en acquérant 170 000 actions. BHP détient ce droit en raison d'une convention relative aux droits des investisseurs signée avec la Société le 18 avril 2019.

Dans le cadre des placements privés, la Société a encouru des frais d'émission d'action de 137 364 \$ dont 84 930 \$ d'honoraires d'intermédiation. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accréditif pour un montant total de 189 000 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

8.3 Bons de souscription

Les mouvements dans le nombre de bons de souscription en circulation de la Société se détaillent comme suit :

	Exercice 21	
	Nombre	Montant
		\$
Solde au début de la période	4 110 667	749 556
Émis lors de placement privé	-	-
Expirés	(4 110 667)	(749 556)
Solde à la fin de la période	-	-

8.4 Politiques et procédures de gestion du capital

Le capital de la Société est constitué des capitaux propres de 38 294 151 \$ au 30 septembre 2022 (38 341 187 \$ au 30 septembre 2021). En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de maximiser le rendement pour les actionnaires, maintenir une structure du capital optimale pour réduire le coût du capital, préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition et d'exploration de propriétés minières. Au besoin, la Société lève des fonds dans le marché des capitaux. La Société ne se finance pas à l'aide d'emprunts à long terme, car elle ne génère pas de revenus d'exploitation. Il n'y a pas de politique de versement de dividendes. La Société n'a aucune exigence en matière de capital à laquelle elle est soumise en vertu de règles extérieures, exigences réglementaires ou contractuelles à moins :

- qu'elle complète un placement accréditif, dans quel cas, les fonds sont réservés aux travaux d'exploration (et la Société était conforme durant l'année);
- que des modalités de la convention de placement de 2019 avec BHP sont enclenchées. Ainsi, BHP obtiendra certains droits pour autant qu'elle détienne un nombre d'actions ordinaires correspondant à au moins 5 % des actions ordinaires émises et en circulation (après dilution partielle), y compris :
 - o le droit de participer à de futurs financements par capitaux propres de la Société afin de permettre à BHP de maintenir sa participation non diluée proportionnelle dans la Société ou d'accroître sa participation dans la Société jusqu'à un maximum de 19,99%, après dilution ;
 - o certains droits complémentaires de souscrire des actions ordinaires supplémentaires après certaines opérations dilutives permettant à BHP de maintenir sa participation non diluée proportionnelle dans la Société ;
 - o un droit de première offre dans le cadre de financements autres que par capitaux propres, y compris des ententes d'achat ferme, des ententes d'achat de production, des contrats à terme de gré à gré, des ententes d'écoulement de la production ou des ventes de redevances en ce qui concerne des projets d'exploration cuprifère actuels ou futurs de la Société au Québec; et
 - o le droit de première offre à l'égard du projet Myhril si la Société devait chercher à se départir de la totalité ou d'une partie de sa participation.
 - o si BHP détient au moins 15 % des actions émises et en circulation (sur une base non diluée), BHP aura le droit de désigner un administrateur pour nomination sur le conseil de la Société.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

9. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

9.1 Salaires

	Exercice 22	Exercice 21
	\$	\$
Salaires et primes	1 306 389	1 278 374
Jetons des administrateurs	129 666	124 278
Avantages sociaux	98 576	94 624
	1 534 631	1 497 276
Moins : salaires et charges sociales capitalisés aux actifs d'E&E	(760 766)	(762 531)
Salaires présentés à l'état consolidé du résultat global	773 865	734 745

9.2 Rémunération à base d'actions

	Exercice 22	Exercice 21
	\$	\$
Rémunération à base d'actions	199 648	214 787
Moins : rémunération à base d'actions capitalisée aux actifs d'E&E	(40 133)	(40 148)
Rémunération à base d'actions présentée à l'état consolidé du résultat global	159 515	174 639

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « Régime »). Le nombre d'actions ordinaires attribué est déterminé par le conseil d'administration. Le nombre d'actions pouvant être émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions est de 5 790 000 actions. Le prix d'exercice de toute option attribuée dans le cadre du régime sera établi par le conseil d'administration au moment de l'attribution et ne pourra être inférieur au cours de clôture le jour précédant l'octroi. La durée d'une option ne dépassera pas dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sont normalement acquises à raison de 1/6 par 3 mois à partir de la date de l'octroi, à moins qu'il ne soit décidé autrement par le conseil d'administration.

Le 11 février 2021, la Société a octroyé à ses administrateurs, dirigeants et employés 525 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,82 \$, valables pendant 10 ans. Ces options ont été octroyées à un prix égal au cours du marché à la clôture la veille de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 183 750 \$ soit une juste valeur de 0,35 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 0,6 %, volatilité prévue de 46,3 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 6 ans.

Le 18 mars 2021, la Société a octroyé à une administratrice 80 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,88 \$, valables pendant 10 ans. Ces options ont été octroyées à un prix égal au cours du marché à la clôture la veille de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 32 800 \$ soit une juste valeur de 0,41 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,17 %, volatilité prévue de 48,2 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 6 ans.

Le 8 septembre 2021, la Société a octroyé à un administrateur 80 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,75 \$, valables pendant 10 ans. Ces options ont été octroyées à un prix supérieur au cours du marché à la clôture la veille de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 22 400 \$ soit une juste valeur de 0,28 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 0,92 %, volatilité prévue de 47,5 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 6 ans.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Le 24 février 2022, la Société a octroyé à ses administrateurs, dirigeants et employés 730 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,54 \$, valables pendant 10 ans. Ces options ont été octroyées à un prix égal au cours du marché à la clôture la veille de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 0,24 \$ par option, pour une valeur totale de 172 000 \$ compte tenu d'un facteur de renonciation pour refléter les départs attendus des employés. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,75 %, volatilité prévue de 45,4 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 6 ans.

La durée prévue des options a été estimée en considérant des situations comparables pour des sociétés similaires à la Société. La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique du prix des actions ordinaires de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options.

Les opérations sur les options d'achat d'actions en circulation se détaillent comme suit :

	Exercice 22		Exercice 21	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée
		\$		\$
Solde au début de l'exercice	5 245 000	0,96	4 940 000	1,05
Octroyées	730 000	0,54	685 000	0,82
Renoncées	(30 000)	0,59	-	-
Expirées	(375 000)	1,47	(380 000)	1,51
Solde à la fin de l'exercice	5 570 000	0,87	5 245 000	0,96
Solde à la fin de l'exercice exerçable	5 073 333	0,91	4 761 668	0,97

Les options d'achat d'actions en circulation et exerçables au 30 septembre 2022 sont les suivantes :

Nombre d'options en circulation	Nombre d'options exerçables	Prix de levée	Date d'expiration
		\$	
330 000	330 000	1,25	19 février 2023
580 000	580 000	0,85	20 février 2024
420 000	420 000	0,60	13 août 2025
485 000	485 000	1,10	11 août 2026
50 000	50 000	1,13	23 novembre 2026
530 000	530 000	1,14	21 février 2027
100 000	100 000	1,04	10 mai 2027
550 000	550 000	0,89	15 février 2028
545 000	545 000	1,03	18 février 2029
605 000	605 000	0,72	13 février 2030
510 000	510 000	0,82	11 février 2031
80 000	80 000	0,88	18 mars 2031
80 000	53 333	0,75	8 septembre 2031
705 000	235 000	0,54	24 février 2032
5 570 000	5 073 333		

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

9.3 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société incluent le président, le vice-président exploration et la chef de la direction financière ainsi que les membres du conseil d'administration. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Exercice 22	Exercice 21
	\$	\$
Avantages à court terme		
Salaires incluant les primes et avantages sociaux	745 346	702 445
Honoraires	82 150	84 338
Honoraires enregistrés dans les frais d'émission d'actions	8 325	6 900
Salaires incluant les primes et avantages capitalisés dans les frais d'E&E	30 284	43 879
Avantages à long terme		
Rémunération à base d'actions	151 655	165 553
Total de la rémunération	1 017 760	1 003 115

La Société a des contrats d'emploi ou de services consultatifs avec certains membres de la haute direction, lesquels prévoient, entre autres, une indemnité de départ équivalente à la rémunération de 18 mois à 24 mois de salaire de base ou services consultatifs dans le cas d'une cessation d'emploi sans motif valable ou d'un changement de contrôle pour un montant total de 1 128 727 \$.

9.4 Transactions entre parties liées

En plus des montants divulgués à la note 9.3 et ailleurs dans les États Financiers sur la rémunération des principaux dirigeants, voici les transactions entre parties liées :

Dans le cours normal des affaires :

- Une société au sein de laquelle un dirigeant est associé a facturé des honoraires professionnels totalisant 121 171 \$ (88 839 \$ durant l'Exercice 21) dont 91 265 \$ (77 439 \$ durant l'Exercice 21) ont été comptabilisés à l'état du résultat global et 29 906 \$ (11 400 \$ durant l'Exercice 21) ont été comptabilisés comme frais d'émission d'actions.
- Une société contrôlée par une dirigeante a facturé des honoraires professionnels totalisant 53 676 \$ (49 619 \$ durant l'Exercice 21) pour son équipe ;
- Au 30 septembre 2022, le montant dû aux parties liées s'élevait à 13 735 \$ (12 772 \$ au 30 septembre 2021).

10. PERTE NETTE PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'année divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles, telles que les options et les bons de souscription, n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti-dilutif.

	Exercice 22	Exercice 21
	\$	\$
Résultat net	(1 900 085)	(1 023 800)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	75 009 762	72 087 232
Résultat de base et dilué par action	(0,03)	(0,01)

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

11. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La dépense d'impôt différé est constituée des éléments suivants :

	Exercice 22	Exercice 21
	\$	\$
Dépense d'impôt différé	-	-
Prime sur émission d'actions accréditives	(856 355)	(603 174)
Recouvrement d'impôt	(856 355)	(603 174)

Les différences entre la provision pour impôt figurant sur les états financiers et la provision pour impôt calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné canadien se détaillent comme suit :

	Exercice 22	Exercice 21
	\$	\$
Résultat net avant impôts sur les bénéfices	(2 756 440)	(1 626 974)
Impôts au taux d'imposition de base combiné fédéral et provincial de 26,50 % (26,50 % en 2020)	(730 500)	(431 100)
Dépenses non déductibles	42 300	46 300
Incidence fiscale de la renonciation aux déductions de dépenses admissibles en faveur des porteurs d'actions accréditives	625 000	605 400
Amortissement des primes sur les actions accréditives	(856 355)	(603 174)
Différences temporelles non comptabilisées	71 260	(219 721)
Autres éléments	(8 060)	(879)
Recouvrement d'impôt	(856 355)	(603 174)

La réalisation de bénéfices imposable est dépendante de plusieurs facteurs, incluant la vente de propriétés. Les actifs d'impôts différés sont reconnus seulement dans la mesure où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables futurs seront réalisés afin de permettre de récupérer l'actif correspondant. En conséquence, certains actifs d'impôt différés n'ont pas été comptabilisés : ces actifs d'impôts différés non comptabilisés totalisent 226 000 \$ (127 000 \$ au 30 septembre 2021).

Les composantes importantes des actifs et passifs d'impôt différés sont les suivantes :

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
Actifs d'impôts différés		
Pertes autres qu'en capital	4 901 000	4 300 000
Dons	19 000	19 000
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription	85 000	96 000
Obligations locatives	22 000	29 000
Total des actifs d'impôts différés	5 027 000	4 444 000
Passifs d'impôts différés		
Actifs d'E&E	4 785 000	4 284 000
Gain (perte) non-réalisé sur actions cotées	(2 000)	7 000
Actifs au titre de droits d'utilisation	18 000	26 000
Total des passifs d'impôts différés	4 801 000	4 317 000
Actifs d'impôt différés non reconnus	226 000	127 000

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Au 30 septembre 2022, les dates d'expiration des pertes disponibles afin de réduire les bénéfices imposables futurs sont les suivantes:

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2026	84 000	69 000
2027	126 000	112 000
2027	177 000	183 000
2028	540 000	514 000
2029	645 000	631 000
2030	726 000	713 000
2031	677 000	663 000
2032	748 000	736 000
2033	906 000	891 000
2034	760 000	749 000
2035	820 000	811 000
2036	1 062 000	1 048 000
2037	1 360 000	1 343 000
2038	1 275 000	1 261 000
2039	1 501 000	1 481 000
2040	2 861 000	1 646 000
2041	2 304 000	2 678 000
2042	2 264 000	2 516 000

Le solde du financement accréditif non encore dépensé selon les restrictions imposées par les financements complété en décembre 2021 représente 308 636 \$ au 30 septembre. Tous les travaux d'exploration imposés par les financements accréditifs de décembre 2020 ont été réalisés avant le 30 septembre 2021.

12. INSTRUMENTS ET RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives. Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que la politique en matière de gestion des risques financiers se détaillent comme suit:

12.1 Risques de marché

Risque lié à la juste valeur du taux d'intérêt

Puisque les certificats de placement garantis sont à taux d'intérêt fixe, la Société n'est pas exposée au risque de fluctuation de taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers ne portent pas d'intérêt et donc n'exposent pas la Société à des risques liés aux taux d'intérêt.

Risque lié aux actions cotées

Le risque de marché des actions cotées est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison de la conjoncture dans le secteur minier canadien et des fluctuations des marchés boursiers. En ce qui concerne les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, une variation de plus ou moins 20 % des cours du marché au 30 septembre 2022 se solderait par une variation du résultat net estimée à 10 590 \$.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

12.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est assujettie à des risques de crédit par la trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements et les comptes débiteurs. La Société réduit le risque de crédit en maintenant une partie de la trésorerie et équivalents de trésorerie et ses placements dans des instruments financiers détenus chez une banque à charte canadienne, un courtier détenu par une banque à charte ou une société indépendante courtier en valeurs mobilières membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

Durant l'Exercice 2022, les placements comprennent des certificats de placement garanti par des banques canadiennes ou par le Fonds canadien de protection des épargnants. La Société vise à signer des ententes de partenariat avec des sociétés établies et elle suit leur situation de trésorerie de près afin de réduire les risques de crédit sur les comptes débiteurs. La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des investissements représente le risque de crédit maximum. Néanmoins, la direction considère le risque de crédit minimal et davantage de divulgation ne serait pas significative.

12.3 Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Au 30 septembre 2022, la Société a un fonds de roulement 5 935 098 \$ incluant des trésorerie et équivalents de trésorerie de 1 895 705 \$. La direction est d'avis que la Société dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes, pour engager les dépenses d'exploration et d'évaluation prévues et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants dans les douze mois à venir lorsqu'ils seront exigibles.

La Société devra périodiquement chercher à obtenir du financement et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

12.4 Juste valeur

La valeur comptable de l'encaisse, placements, comptes débiteurs, comptes créditeurs et charges à payer, avances reçues pour travaux d'exploration à venir et obligations locatives est considérée être une approximation raisonnable de leur juste valeur de par leur maturité à court terme et ainsi que des termes contractuels de ces instruments.

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état consolidé de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

La juste valeur des actions cotées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net est établie au moyen du cours de clôture dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument auquel la Société a facilement accès et ainsi est classée comme niveau 1 dans la hiérarchie des justes valeurs.

13. INFORMATIONS ADDITIONNELLES RELATIVEMENT AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Exercice 22	Exercice 21
	\$	\$
Rémunération à base d'actions incluse dans les frais d'E&E	40 133	40 148
Additions aux propriétés d'exploration et aux frais d'E&E inclus dans	104 558	938 745
Crédits d'impôt à recevoir comptabilisés en réduction des frais d'E&E	194 878	1 320 091
Actions cotées reçues pour paiement sur option	-	55 000
Intérêts reçus	73 168	157 209

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

14. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

14.1 Propriété Soissons - NMEF

Le 4 octobre 2022, la Société a signé un amendement à l'entente signé avec NMEF le 27 juillet 2018 où NMEF accepte de transférer son intérêt de 50 % dans 46 claims en contrepartie d'une royauté NSR de 2 % qui peut être rachetée en contrepartie d'un paiement de 1 500 000 \$ pour chaque tranche de 1 % pour une somme totale de 3 000 000 \$.

14.2 Entente d'option avec Brunswick Exploration inc. (« Brunswick »)

Le 22 novembre 2022, la Société a signé une entente d'option avec Brunswick en vertu de laquelle Brunswick a l'option d'acquérir les droits d'exploration pour les minéraux critiques incluant le lithium (excluant cuivre, nickel, zinc, plomb, or, argent, platine et palladium) sur les propriétés Mythril et Elrond. En vertu de cette nouvelle entente, Brunswick peut acquérir un intérêt indivis initial de 50 % (« Option 1 ») dans les propriétés, sur une période de trois ans, aux conditions suivantes :

	Paiements en espèces	Paiement sous forme d'actions	Dépenses d'exploration
	\$	\$	\$
À la signature	25 000	25 000	-
Le ou avant le 22 novembre 2023	50 000	50 000	300 000
Le ou avant le 22 novembre 2024	70 000	70 000	300 000
Le ou avant le 22 novembre 2025	-	210 000	900 000
Total	145 000	355 000	1 500 000

Option de gagner un intérêt indivis additionnel de 35% dans les propriétés (« Option 2 »), sur une période additionnelle de deux ans, aux conditions suivantes:

- Contrepartie globale de 200 000 \$ payable selon l'échéancier suivant: 1er anniversaire: 100 000 \$ en espèces ou sous forme d'actions, au choix de Brunswick; 2e anniversaire: 100 000 \$ en espèces ou sous forme d'actions, au choix de Brunswick;
- Exigence relative à l'engagement d'une somme globale additionnelle de 2 000 000 \$ en dépenses d'exploration, en espèces ou en actions, au choix de Brunswick, selon l'échéancier suivant : 1er anniversaire après avoir exercé l'Option 1: montant de 1 000 000 \$; et 2e anniversaire après avoir exercé l'Option 1: montant additionnel de 1 000 000 \$.

Toute émission d'actions de Brunswick durant l'Option 1 et l'Option 2 est assujettie d'un prix minimum de 0,24 \$ l'action.

Brunswick détiendrait un droit de premier refus sur l'intérêt indivis de 15% conservé par la Société et la Société ne serait pas tenue de participer aux dépenses d'exploration et de développement jusqu'à la construction d'une mine pour extraire tous les métaux ou minéraux sauf les métaux précieux (or, platine, palladium et argent) et les métaux de base (cuivre, zinc, nickel et plomb).

14.3 Placement privé

Les 17 novembre et 1 décembre 2022, la Société a complété des placements privés par l'émission d'un total de 4 034 000 actions accréditatives à 0,50 \$ chacune pour un produit brut total de 2 017 000 \$. De plus, les 17 novembre et 1 décembre 2022, la Société a complété, avec un initiateur de financements par don d'actions accréditatives, un placement privé par l'émission d'un total de 1 268 400 actions accréditatives à 0,70 \$ chacune pour un produit brut total de 887 880 \$. Finalement, le 1 décembre 2022, la Société a complété un placement privé de 1 450 000 actions à un prix de 0,40 \$ par action pour un produit brut total de 580 000 \$. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accréditif pour un montant total de 203 000 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.